

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction et mise en exploitation d'un crématorium sur la commune de LAVAU (89).
Création d'un bâtiment et deux parkings en extérieur : Le premier de 23 places et le deuxième de 2 places.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Sans Objet

Prénom Sans Objet

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CREMATORIUM LOIRE ET PUISAYE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Gautier Pascal CATON Président

RCS / SIRET

9 0 8 2 3 9 7 3 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°48 Toute création ou extension de Crématorium	Création d'un crématorium sur la commune de LAVAU (89)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un crématorium sur la commune de LAVAU (89).

Les parcelles cadastrales concernées sont les parcelles n°138 et 139 Section 00.

La mise en service est prévue en fin d'année 2023 et permettra un nombre de crémation allant de 274 (en 2024) jusqu'à 480 (en 2053).

Un bâtiment ainsi que deux parkings sont prévus à la construction.

L'un des deux parkings est prévu pour l'accueil de public et l'autre est prévu pour les véhicules funéraires.

Le site est actuellement une parcelle agricole.

4.2 Objectifs du projet

Au regard de l'attrait porté pour la crémation, la commune de LAVAU (89) souhaite équiper son territoire d'un crématorium.

Suite à une étude de faisabilité, il apparaît que le besoin d'un site de crémation est réel.

La commune, localisée à l'intersection de 4 départements (Loiret, Yonne, Nièvre et Cher) et deux grandes régions (Bourgogne Franche-Comté et Centre Val-de-Loire), est idéalement placée pour l'installation d'un site de crémation.

Le crématorium le plus proche se situe sur la commune de GIEN (45) à 40 km et 45 minutes de voiture. L'ouest du département de l'Yonne est dépourvu de site proposant la crémation. Le projet rayonnera jusqu'à Pouilly-sur-Loire (Nord-Ouest du département de la Nièvre).

L'objectif du projet est donc de créer un crématorium dans une zone géographique stratégique dépourvue d'un service similaire et pour lequel l'attrait est grandissant et le besoin est réel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment avec deux parkings de plain pied en extérieur.

Le début des travaux est prévu en novembre 2022. La fin des travaux est prévu en Août 2023 pour une mise en service au mois de Septembre de la même année.

La mise en service est donc prévue en fin 2023 pour une exploitation jusqu'en 2053.

Lors des travaux, il est prévu les actions suivantes :

Pose de la clôture / Terrassement de la plate-forme / Pose des réseaux / Construction du bâtiment / Fabrication du four et mise en raccordement / Pose des bordures, de l'enrobé et de l'engazonnement / Aménagement et finitions / Essais et mise en service

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est prévu une exploitation sur une amplitude temporelle de 2 jours ouvrés par semaine (lundi et vendredi en général).

Le programme de construction du Crématorium de Lavau (89) est composé des structures suivantes :

Bâtiment (RDC)

Accueil du public / Salle d'attente convivialité / Bureau / Salle de cérémonie / Salle de remise d'urnes / Zone technique avec four de crémation et autres équipements d'exploitation

Bâtiment (R+1) : La zone technique avec four de crémation et autres équipements d'exploitation s'étendra à un 1er étage

Parking Visiteurs (23 places dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite)

L'accès au parking est conditionné par l'exploitation du crématorium. Les familles et proches des défunts pourront accéder au parking lors des cérémonies. La fréquentation du parking sera variable selon le planning de cérémonies. La fréquentation est directement liée à la capacité de crémation de l'installation. Selon le prévisionnel d'exploitation, le nombre de crémation est prévu de 274 (en 2023) jusqu'à 480 (en 2052). La fréquentation devrait s'intensifier de manière croissante et continue entre 2023 et 2052.

Parking Véhicules funéraires (2 places)

L'accès au parking est conditionné par l'exploitation du crématorium. Le parking est exclusivement réservé aux véhicules funéraires. La fréquentation du parking dépend des mêmes paramètres que le parking Visiteurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire, à une demande d'autorisation de création préfectorale (enquête publique, Coderst), à un contrôle de conformité des installations avant mise en service et un contrôle des rejets atmosphériques à réaliser dans les trois mois après la mise en service du site.

Le crématorium n'est cependant pas soumis à la réglementation des ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du bâtiment (au sol) / Surface du plancher du bâtiment (RDC et R+1)	240,6 m ² / 312,6 m ²
Espace intérieur public	147 m ²
Espace intérieur privé	93,6 m ²
Espace extérieur (Parvis, terrasse et esplanade d'accès)	197,2 m ²
Surface globale du projet (hors parkings)	437,8 m ²
Nota: la surface de plancher (SDP) des constructions est inférieure à 10000m ²	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**Lieu dit "Les Maladies"
89170 LAVAUParcelles cadastrales n°138 et 139
Section 00 de la commune de
Lavau (89)**Coordonnées géographiques¹**

Long. 02 ° 58 ' 49 " E Lat. 47 ° 35 ' 37 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Sans Objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est intégré dans une ZNIEFF de type II n°260014944. Cette zone correspond aux étangs, bocages, landes, et forêts de Puisaye au Sud du Loing. Le site est localisé en bordure SUD dans le périmètre de la ZNIEFF. Le site n'est pas localisé dans une ZNIEFF de type I. La ZNIEFF de type I la plus proche se situe à 3km au Nord (ETANG DU FOUR/n°25003009) - (Source : InfoTerre)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope (Source : InfoTerre). La zone biotope la plus proche est située à 11km au Sud-Ouest (Site des Sternes et Pierregarin).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas intégré dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation ou un parc naturel. La réserve nationale de chasse et faune sauvage CHAMBORD (FR5100008) est située à 104 km à l'Ouest. Le parc régional naturel du MORVAN est situé à 54 km au Sud-Est. (Source : InfoTerre)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit. (Source : www.Yonne.fr)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas intégré dans un bien inscrit au patrimoine mondial, un site au patrimoine remarquable ou un monument historique. (Source : https://cartes.ternum-bfc.fr) Le site classé le plus proche est le Domaine de Saint-Fargeau (Architecture domestique) et se situe à 7km au Nord-Est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas intégré dans une zone humide d'importance internationale RAMSAR. La zone humide la plus proche est la zone des Etangs de la Champagne humide située à 112 km au Nord-Est. (Source : InfoTerre)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lavau est couverte par un Plan de prévention du Risque Naturel. Le risque Retrait/Gonflement des Argiles (Mouvement de terrain) est l'objet du PPRN de la commune (89DDT20160028). Un Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI) est également recensé sur la commune (PAPI du Bassin du Loing). Aucun Plan de Prévention du Risque Technologique n'est recensé sur la commune. (Source : Géorisques.gouv.fr) Le PPRN a été prescrit le 16/08/2016 cependant la date d'approbation n'est pas connue. Le PAPI a été labellisé le 25/06/2020 et signée le 12/01/2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans un SIS, dans un site BASIAS ou un site BASOL. Le site BASIAS le plus proche est le BOU8900635 (Commune de LAVAU) localisé à 1,2km au Sud-Ouest du site d'étude. (Source : InfoTerre)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas intégré dans une Zone de répartition des Eaux (ZRE). La ZRE la plus proche se situe à 1,7 km à l'Ouest. Elle correspond au Système Aquifère de l'Albien et du Néocomien. (Source : geo.data.gouv.fr / QGIS)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas intégré dans un périmètre de protection de captage AEP. Le captage le plus proche correspond à la Source des Bordereaux (SISEAU : 89000204) situé à 1,3 km du site à l'Est. (Source : https://cartes.ternum-bfc.fr)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas intégré dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est le numéro SI_89_018 (Commune de Mézilles) situé à 13km au Nord-Est. (Source : https://cartes.ternum-bfc.fr)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proche sont : Deux sites référencés n°FR2601011-Milieus humides et habitats à Chauves-Souris de Puissaye Forterre (3,8 km au Nord-Est et 6,6 km à l'Est). (Source : InfoTerre)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas intégré dans un site classé. Le site classé le plus proche est le Domaine de Saint-Fargeau (Architecture domestique) et se situe à 7km au Nord-Est. (Source : https://cartes.ternum-bfc.fr)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu de prélèvements d'eau lors de la phase de travaux et d'exploitation. Aucun forage ni piézomètre n'est prévu au droit du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainages ou modifications des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu pour être à l'équilibre en terme de matériaux de sols. L'altimétrie du site sera adaptée en fonction de l'optimisation des remblais/déblais issues des phases de construction du bâtiment et des voiries.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu pour être à l'équilibre en terme de matériaux de sols. L'altimétrie du site sera adaptée en fonction de l'optimisation des remblais/déblais issues des phases de construction du bâtiment et des voiries.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage prévu du projet n'engendrera pas de très fortes perturbations pour l'environnement cependant il est possible que le projet puisse perturber ou dégrader de manière modérée la biodiversité en place, notamment si les espèces protégées inscrites dans la ZNIEFF de type II n°260014944 se situe au droit du projet ou en proximité immédiate.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans ou à proximité d'un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A l'exception de la ZNIEFF de type II qui intègre le projet, le site n'est pas susceptible d'avoir une incidence sur une autre zone à sensibilité particulière énumérée dans la partie 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage actuel des parcelles du projet est un usage agricole. Le projet engendrera donc la consommation de l'espace agricole actuel.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet envisagé n'est pas concerné par des risques technologiques, en effet, la commune de Lavau (89) ne dispose pas de PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet envisagé est concerné par des risques naturels. Le risque Retrait/Gonflement des Argiles (Mouvement de terrain) est l'objet du PPRN de Lavau. Le projet est intégré au droit d'une zone d'exposition moyenne au retrait/gonflement des argiles. Un PAPI est également recensé sur la commune cependant la carte d'aléa inondation n'est pas disponible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le seul risque sanitaire du projet pourrait être lié aux rejets atmosphériques liés au four de crémation. Cependant, d'après le mémoire technique, les rejets prévus sont inférieurs à l'ensemble des Valeurs Limites d'Exposition pour les composés suivants : COV, NOx, CO, Poussières, HCl, SO2, Dioxines/Furanes et Mercure. De plus, un contrôle de conformité des installations sera réalisé avant sa mise en service ainsi qu'un contrôle des rejets atmosphériques au bout de 3 mois de service.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase d'exploitation, 5 à 10 cérémonies par semaine sont projetés entre 2023 et 2052. Le projet engendrera une évolution modérée et ponctuelle des déplacements routiers générée par les services funéraires et le public. La phase travaux du projet engendrera un trafic de véhicules temporaire et réduit lié au chantier de construction.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	1-Le projet va générer dans sa phase d'exploitation un bruit local, modéré et ponctuel (présence de public sur site) selon la fréquentation de l'installation. Les installations techniques ne seront pas à l'origine de bruit. La phase de travaux du projet est une source de nuisance qui sera maîtrisée dans le cadre des préconisations de chantier. 2-Le projet envisagé n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1-Le crématorium n'engendrera pas d'odeurs. En effet, le risque de nuisances olfactives provient des rejets atmosphériques du four de crémation. Une ligne de filtration sera mise en place afin de traiter les fumées et les rendre inodore et incolore.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2-Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives dans son environnement proche.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibrations particulières et n'est pas concerné par des vibrations dans son environnement.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des émissions lumineuses modérée et ponctuelle. L'éclairage prévu est de 20 lux avec éclairage vers le sol au droit des espaces extérieurs (parking et cheminement). Il est prévu la mise en place d'un détecteur de lumière crépusculaire et de mouvement ainsi qu'une mise en arrêt automatique des lumières entre 19h du soir et 8h du matin. Ces éléments permettront de limiter l'utilisation de l'éclairage uniquement en période de nuit sur les plages horaires d'ouverture (période hivernale).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des rejets atmosphériques du four de crémation sont prévus. D'après le mémoire technique, les rejets prévus sont limités aux composés suivants : COV, NOx, CO, Poussières, HCl, SO2, Dioxines/Furanes et Mercure. Les rejets seront inférieurs aux VLE pour ces composés. Un contrôle de conformité sera réalisé avant la mise en service ainsi qu'un contrôle des rejets atmosphériques au bout de 3 mois de service. Ces contrôles permettront de délivrer une habilitation d'exploitation du crématorium.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets standards d'origine domestique (eaux usées et eaux pluviales). Les rejets liquides des eaux du site seront orientés vers une micro-station de traitement des eaux avant d'être rejetés dans le milieu naturel. Cette micro-station sera soumise à autorisation par le service des eaux concerné et sera conforme à la réglementation en vigueur. Un séparateur à hydrocarbures sera également implanté au droit des zones de stationnement.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet envisagé n'engendre pas d'effluents autres que les rejets liquides présentés ci-dessus.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déchets non dangereux liés au système de filtration des effluents gazeux. Il s'agira de charbon actif ayant capturé les polluants durant le cycle de filtration. Ces déchets seront stockés en intérieur en bidons de 200L et évacués régulièrement. L'enlèvement de ses déchets sera effectué par Facultatieve Technologies; sous contrat de maintenance. Les cendres issues de la crémation seront mises en urnes et transmises aux familles des défunts sans génération de déchets.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel et archéologique. Il n'est pas susceptible d'impacter le patrimoine paysager non plus compte tenu du volume de bâtiments qui seront implantés et du soin tout particulier qui sera apporté à l'intégration de ces derniers dans le paysage local avec une linéarité des bâtiments. La linéarité sera définie en collaboration avec les architectes conseils et permettra d'assurer au projet une intégration dans un paysage qu'il façonnera.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra une modification de l'activité humaine sur l'usage du sol. L'usage actuel agricole sera remplacé par un usage lié à l'activité du crématorium. L'emprise du projet a été minimisée sur la parcelle pour limiter l'imperméabilisation des sols, les places de débordements seront réalisées en grave calcaire dans ce même objectif. Le reste du terrain sera en pâturages.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Concernant les rejets atmosphériques notamment de COV, NOx, CO, Poussières, HCl, SO2, Dioxines/Furanes et Mercure, ils respecteront les Valeurs Limites d'Exposition (VLE). Les mesures afin de réduire les effets sont les suivantes :

- mise en place d'une ligne de filtration afin de traiter localement les fumées avant rejet,
- un contrôle de conformité des installations sera réalisé avant sa mise en service ainsi qu'un contrôle des rejets atmosphériques au bout de 3 mois de service. Ces deux contrôles permettront de délivrer une habilitation d'exploitation du crématorium. La première habilitation est délivrée pour une durée de un an puis, la seconde, pour une durée de six ans, obtenue dans les mêmes conditions que la première demande.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les nuisances environnementales sont très limitées sur ce projet et ne justifie pas à notre sens la réalisation d'évaluation environnementale.

Le site est cependant présent dans une ZNIEFF (ID260014944). Afin de s'assurer de l'absence d'espèces protégées localement, un recensement faune-flore sera réalisé en mars 2022 (période hivernale non caractéristique). Dans le cas contraire, des actions complémentaires sur la séquence éviter, réduire, compenser seront menées si nécessaire notamment au regard des émissions lumineuses.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Carte de localisation de la ZNIEFF de type II et Notice associée
Annexe 7 - Mémoire technique du four de crémation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Cyr en val

le,

28/01/2022

Signature


S.A.S. CATON
Direction et services administratifs
940 rue des Bruyères - CS60055
SAINT CYR EN VAL
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. 02 38 66 90 00 - Fax : 02 38 66 89 99
RCS 343 394 391 Orléans - APE 9603Z
Capital 40 000 € - Orias 07 028 568 (www.orias.fr)